Publié le : 17/11/2025

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20251113-DE2025_110-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 novembre 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le sept novembre, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART (à partir de 20h54), M. Alexis POIDEVIN, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Thierry LEBOUCHER a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN
M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
M. Jean-Pierre HERVÉ a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Stéphanie FLÉGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Marie-Sergine BEZARD

Secrétaire de séance : Mme Malika TOUBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 14 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

-DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) OU DOTATION SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2026 :

➢ **2025-110- Projet de réhabilitation et de restauration de la zone humide du « Petit Etang »**

En 2023, le Conseil Municipal avait validé l'étude du cabinet CERESA qui avait estimé les travaux pour la part communale sachant que la Communauté d'Agglomération de Lamballe Terre & Mer devait prendre à sa charge la partie hydraulique (reméandrage du cours d'eau de l'Arguenon…) dans le cadre de la compétence GEMAPI. Or, techniquement ces travaux ne seront pas réalisés en raison de leur complexité technico-financière. Néanmoins, la Communauté d'Agglomération de Lamballe Terre & Mer accompagne la commune pour la restauration de cette zone humide notamment pour les plantations avec un plan de gestion dans le cadre de sa compétence environnement. Le projet communal a pour objet un aménagement paysager pour favoriser l'accueil du public et la réalisation d'une boucle de promenade sur platelages en mise en valeur de la biodiversité spécifique du site.
Ce projet étant à rayonnement intercommunal, M. le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat, en demandant la DETR et la DSIL. Les travaux qui incombent à la commune débuteront en septembre 2026.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de solliciter l'Etat pour une demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou pour une demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) sur ce dossier et approuve le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Maîtrise d'œuvre et divers :	32 000 €	**DETR/DSIL 2026**	**120 000 €**
Montant des travaux :	400 000 €	Région	120 000 €
		Commune	192 000 €
Total :	432 000 €	Total :	432 000 €

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

Le secrétaire de séance, Mme Malika TOUBLANC

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS (22) Côtes d'Armor

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh